

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 Septembre 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 Septembre 2024** **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, LEROY Anne, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Eric, VINCENT Michel, **Excusés :** BARBIER Daniel, CLAVEL Eric, FONGARO Laurent, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Guyot J.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, MOREAU Alain (pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, VINGDIOLET Marie-Christine (pouvoir à Bornet C.), **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, SAURAT Jean-François, **Secrétaire de séance :** THEVENET Pascal **En exercice : 44. Présents : 27. Votants : 31**

### 17. Environnement : Contractualisation fonds PCAET 2024 – Rapporteur R.ROY

La Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN), par l'attribution d'une aide aux communes pour un projet d'investissement de rénovation énergétique de bâtiments communaux via le fond PCAET, a la volonté d'accompagner l'ensemble de ses Communes membres dans des actions contribuant à l'atteinte des objectifs de son Plan Climat Air Energie Territorial. En effet, la rénovation énergétique d'un bâtiment permet de réduire les consommations énergétiques et donc les rejets de gaz à effet de serre en plus d'améliorer le confort thermique et la santé des occupants.

Ce fonds PCAET, mis en place pour la première fois est doté d'une enveloppe de 150 000 €, il est mis en œuvre dans le cadre du règlement adopté par le Conseil Communautaire du 25 juin 2024.

Les communes ont été invitées à proposer leurs projets éligibles au fonds PCAET, pas encore commencés, et pour lesquels le début des travaux est prévu avant le 31 décembre 2024.

5 dossiers ont été déposés pour bénéficier du fonds PCAET. Ainsi, dans le cadre du règlement d'attribution en vigueur, il est proposé au Conseil Communautaire d'octroyer les fonds PCAET suivants :

Intitulé du projet	Commune	Budget prévisionnel HT	Fonds PCAET
Rénovation de la salle des fêtes	Devay	91 457,78 €	25 778 €
Rénovation d'un appartement	La Machine	64 883,55 €	19 465,06 €
Changement des radiateurs pour chauffage au bois	Sougy/loire	99 075 €	23 222 €
Installation VMC double flux à l'école	St-léger-des-vignes	114 587,04 €	25 591 €
Rénovation salle polyvalente	Champvert	224 000 €	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 projets</b>	<b>594 003,37 €</b>	<b>124 056,06 €</b>

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- **D'approuver**, dans le cadre du règlement d'attribution, les cinq projets présentés
- **D'octroyer les fonds PCAET** suivant le tableau ci-dessus

- **D'autoriser Madame la Présidente à signer** tout document se référant à ce dossier

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

**Fait à Decize, le 24 Septembre 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 26/09/2024  
Et de la publication le 26/09/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY